



Ligue de
Bourgogne-Franche-Comté
des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

Compte-rendu Assemblée Générale

Dijon le 19 novembre 2016

14h00 : vérification des pouvoirs auprès de la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Électorales) puis vote sous enveloppe des clubs.

15h15 : dépouillement et déclaration des résultats.

Une seule liste était présentée, dirigée par Patrick Lauféron.

Résultats : 54 voix pour

12 bulletins nuls

La liste est donc élue.

15h30 : première Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Le président, nouvellement élu, présente ses remerciements :

aux membres de la CSOE pour le travail réalisé

au Président du club de Dijon Echiquier des Ducs pour l'accueil de cette Assemblée Générale

aux Présidents qui ont voté pour la liste pour leur confiance

aux membres de la liste et particulièrement à Daniel Blardone pour son aide précieuse.

Ensemble, ils ont constitué une liste homogène, respectant un équilibre sur le territoire entre les différents départements.

Le président au nom de son équipe s'engage à œuvrer dans l'intérêt général et la transparence. L'équité doit prévaloir en toutes circonstances. Les fonctionnements différents des deux anciennes ligues sont à homogénéiser. Le projet présenté avant les élections sera mis en œuvre et amendé selon les besoins.

La saison 2016-2017 ayant déjà démarré sera une saison transitoire. Le président insiste sur la nécessité de travailler ensemble dans la sérénité, la collégialité et la confiance.

- Présentation de la répartition des postes :

Le comité directeur se compose de 16 membres (cf liste en pièce jointe)

Bureau à 6 membres

- Patrick Lauféron : Président
- Daniel Blardone : Vice-président
- Christine Frédéric : secrétaire
- Jacky Fargère : Trésorier
- Jean-Louis Lalande : Responsable technique
- Anne-Laure Meunier : Co-Responsable Jeunes

La composition des différentes commissions a été annoncée :

Commission Technique Régionale

Jean-Louis Lalande (Président)

Daniel Blardone

Christine Frédéric

Yann Lozac'hmeur

Patrick Lauféron

Anne-Laure Meunier

Jacques Roussey

Direction Régionale de l'arbitrage

David Hérambourg

André Denis

Jacky Fargère

Patrick Lauféron

Sylvain Arnal

Commission régionale de discipline

Daniel Blardone (Président)

Christine Frédéric

David Hérambourg

Jean-Louis Lalande

Patrick Lauféron

Commission Médicale Régionale

Tuan-Anh Tran (médecin et président)

qui a toute latitude pour la compléter

Commission jeunes

Aurélien Bernaud (co-président)

Sylvain Arnal

Anne-Laure Meunier (co-présidente)

André Denis

Commission scolaires

Yann Lozac'hmeur (Président)

Sylvain Arnal

André Denis

Patrick Lauféron

Responsable Technique : Jean-Louis Lalande

Responsable des homologations : Jean-Louis Lalande

Responsables des jeunes : Aurélien Bernaud et Anne-Laure Meunier

Responsable des scolaires : Yann Lozac'hmeur

Responsable des féminines : Christine Frédéric

Responsable de la formation : Jean-Louis Lalande

Responsable des coupes : Pascal Da Silva

Directeur de l'arbitrage : David Hérambourg

Un des objectifs de ce nouveau comité directeur est de travailler en équipe dans la transparence.

Tous les comptes-rendus et les bilans financiers seront envoyés aux présidents des clubs et mis en ligne sur le site de la ligue Bourgogne-Franche-Comté.

- Finances

Il y aura une distinction nette entre la présidence et la trésorerie ; seul le trésorier pourra émettre des chèques. Le président tient à ne pas disposer de chéquier afin que les fonctions d'ordonnateur et de comptable soient séparées.

Un budget prévisionnel annuel sera présenté et soumis au vote.

Les comptes et le grand livre seront présentés et diffusés à tous les présidents de club et mis en ligne sur le site de la ligue.

Il y aura des recherches de subventions auprès de la Région, du DRJSCS....

Il est proposé que le compte bancaire de la ligue soit domicilié dans la ville de résidence du trésorier à savoir Chalon/Saône dans l'agence bancaire du crédit agricole Centre Est. Cette proposition est soumise au vote : Contre : 0 Abstention : 5 Pour : 61

Bilan financier de la Bourgogne présenté par Jacky Fargère.
Compte au Crédit Agricole. Solde : 1386,36€

Bilan financier de la Franche-Comté par Olivier Minaud.
Compte à La Poste. Solde 2952,36€. Ce compte sera clos et le solde viré sur le compte Crédit Agricole.

-Subvention des tournois organisés par les clubs :

Un tournoi cadence lente et un tournoi cadence rapide par club peuvent prétendre à une subvention ligue si le club respecte le cahier des charges (inscription au calendrier de la ligue, arbitre de la ligue, sollicitation de la subvention et envoi des résultats aux membres du bureau).

Montant de la subvention : 100€ pour un rapide, 200€ pour un lent

Un bilan sera fait à l'issue de la saison 2016-2017.

- Compétitions ligue (Championnats, Coupes, N2F...)

Il y aura des appels d'offre pour l'organisation et le choix des clubs organisateurs sera validé par le C.D. de la Ligue.

Établissement d'un cahier des charges et financement de la ligue.

Élaboration d'un calendrier annuel pour les deux zones de jeu.

- Secteur Jeunes

Les phases départementales gérées par les comités départementaux seront généralisées dès la saison 2017-2018. Un pôle espoir avec des stages (lieu, entraîneur, nombre de participants à définir par la commission) sera généralisé.

Encadrement des jeunes lors des championnats de France jeunes : le nombre d'entraîneurs sera défini par le comité directeur.

Mise en place d'un appel d'offre répondant à un cahier des charges (entraîneurs de la ligue privilégiés).

Aide financière versée à chaque jeune qualifié au championnat de France jeunes : un chiffrage précis en fonction du nombre de qualifiés est nécessaire.

La commission Jeunes présentera son projet après mise en commun des différentes idées et en fonction du budget qui sera alloué à ce secteur.

- Scolaires

Les zones de jeux sont conservées.

Les championnats académiques seront subventionnés par la ligue. Ils devront respecter les règlements fédéraux.

- Féminines

Généralisation de la coupe de la parité aux deux zones de jeu

Création d'une Nationale 2 féminines au sein de la Ligue.

Organisation d'un championnat féminin par zone de jeu.

-Quote-part

Il faut homogénéiser la **quote-part** reversée aux comités départementaux (à l'heure actuelle 25% en Bourgogne et 50% en Franche-Comté) qui devront respecter certaines conditions pour la percevoir: un comité directeur, l'envoi obligatoire aux membres du bureau régional des procès verbaux des

assemblées générales avec les bilans financiers annuels.

Un débat s'engage à propos du montant de cette quote-part et finalement le montant de **45%** est retenu et soumis au vote. --> Contre : 0 Abstention : 11 Pour : 55

Cette année étant une année de transition, après connaissance du bilan financier, ce montant pourra être modifié pour la saison 2017-2018.

- Site Internet de la ligue

Raphaël Gauthier accepte de s'en charger. Nous l'en remercions.

Pour toute information à lui communiquer (annonce, résultat de tournois...) : raff87@gmail.com

A l'issue de cette AG, M. Bachar Kouatly , candidat à la présidence de la FFE a présenté sa liste et son programme.

L'AG s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le Président
Patrick Lauféron

La secrétaire
Christine Frédéric

